

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023 / 68

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDERANT les travaux d'élagage et d'abattage le long de la Souffel par les entreprises La PAYSAGERIE et MATHIEU Elagage pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg dans la rue des Ormes à Mundolsheim

A R R E T E

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 5 au 11 décembre 2023 comme suit :

RUE DES CHENES

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rétrécissement de la chaussée.
- Mise en place d'un alternat par feux
- Limitation de vitesse à 30km/h
- Les piétons seront invités à prendre le trottoir d'en face

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par la PAYSAGERIE et MATHIEU Elagage

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Madame la Présidente de l'Eurométropole, service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg – Direction de l'environnement et des services publics urbains – 1 parc de l'Etoile – 67076 STRASBOURG Cedex,
- Affichée sur le site internet de la commune le 17/11/2023.

Fait à Mundolsheim, 17 novembre 2023

Pour le maire et par délégation

Cathie PETRI



Adjointe au Maire

